

COURRIELS TRANSMIS A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE BITCHE

A l'attention de Madame Murielle de Biase

• samedi 1er avril, 08:41

• De :  
[remyseiwert@sfr.fr](mailto:remyseiwert@sfr.fr)

• A :  
[com com Bitche](#)

• Bonjour,

J'ai bien réceptionné le courrier recommandé concernant la délibération du 22 novembre 016 et la Convention signée entre le président du Sydeme Serge Starck et le président du syndicat Daniel Zintz. Je m'étonne que ce document n'a pas été daté

Pourriez-vous nous transmettre comme vous le proposez la réponse du Préfet concernant la saisie de la CRC.

Je vous en remercie d'avance.

Bien cordialement

Rémy Seiwert

3 rue des Lilas  
57720 VOLMUNSTER

Tr: A l'attention de Madame Murielle de Biase

• vendredi 5 mai, 17:10

• De :  
[remyseiwert@sfr.fr](mailto:remyseiwert@sfr.fr)

• A :  
[com com Bitche](#)

• A l'attention de Madame De Biase,

Bonjour,

Je me permets de vous rappeler mon courriel du 1er avril 2017 ci-dessous concernant la demande de document.

J'ai bien réceptionné le courrier recommandé concernant la délibération du 22 novembre 016 et la Convention signée entre le président du Sydeme Serge Starck et le président du syndicat Daniel Zintz. Je m'étonne que ce document n'a pas été daté

Pourriez-vous nous transmettre comme vous le proposez la réponse du Préfet concernant la saisie de la CRC.

Je vous en remercie d'avance.

Bien cordialement

Rémy Seiwert

3 rue des Lilas  
57720 VOLMUNSTER

De : remyseiwert@sfr.fr

A : isabelle.collet@cc-paysdebitcher.fr

Envoyé: mercredi 21 juin 2017 09:42

Objet : Demande de documents

Bonjour Madame,

Suite à notre entretien de lundi avec Messieurs Vogt et Hemmert, nous avons évoqué plusieurs sujets pour lesquels j'ai demandé à M. Vogt la communication de documents. Il m'a demandé de m'adresser au secrétariat.

J'avais déjà fait précédemment une demande de la saisie de la CRC par le syndicat. M. Vogt par courrier du 3.03.2017 m'avait indiqué la décision du Préfet qui déclarait nulle et non avenue la délibération de la saisie de la Chambre Régionale des Comptes pour réclamer le dû du Sydeme au syndicat (voir la lettre que m'a transmise M. Vogt dont le suivi est assuré par Madame De Biase). Je vous confirme la demande de ce courrier de M. le Préfet.

Nous avons aussi évoqué les avis de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion du Sydeme

M. Vogt nous a parlé d'un avis récent de 2017 que nous n'avons pas encore consulté ni sollicité. Pourriez-vous nous le communiquer.

Enfin nous avons évoqué la délibération prise par le conseil communautaire relative à la demande d'audit pour 3 éléments précis:

-sur les déchetteries (Pays du Verre et du Cristal).

-sur la collecte.

-sur le mode de financement des ordures ménagères (TEOM ou REOM)

M. Vogt nous a indiqué de nous adresser au secrétariat.

Je vous serai gré de nous faire parvenir ces documents par e-mail. Je tiens à remercier les dirigeants de la Com com pour cet entretien que nous espérons fructueux pour les habitants du Pays de Bitche et signe d'espoir pour une démocratie participative.

Bien cordialement

Rémy Seiwert  
3 rue des Lilas  
57720 VOLMUNSTER  
0387967213  
0633247511  
[www.adqv.net](http://www.adqv.net)

Re: Demande de documents

---

• mercredi 12 juillet, 19:12

•  
•  
• De : [remyseiwert@sfr.fr](mailto:remyseiwert@sfr.fr)  
• A : [isabelle.collet](mailto:isabelle.collet)  
•

Bonsoir Madame,  
Je vous avais transmis une demande de documents, comme le prévoit la loi du 1 juillet 1978 (voir mail ci-dessous).  
Je réitère ma demande. J'espère que comme nous l'avait laissé entendre M. Vogt que vous nous transmettez ces documents ce qui nous éviterait de saisir la CADA.  
Comptant sur votre compréhension, j

Rémy Seiwert  
3 rue des Lilas  
57720 VOLMUNSTER  
0387967213  
0633247511  
[www.adqv.net](http://www.adqv.net)